

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 27–28 mai 2004

PROJETS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR APPROBATION

**Point 4 de l'ordre du
jour**

Pour approbation



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/2004/4-B/3
30 avril 2004
ORIGINAL: ANGLAIS

INTERVENTION PROLONGÉE DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT – ÉTHIOPIE 10127.1

Aide alimentaire aux réfugiés somalis, soudanais et érythréens

Nombre de bénéficiaires	93 350 (moyenne) dont 43 950, soit 47 pour cent, sont des femmes
Durée du projet	24 mois (1er janvier 2005–31 décembre 2006)
Volume de l'aide alimentaire	50 085 tonnes
Coût (dollars E.-U.)	
Coût total des produits alimentaires	11 531 892
Coût total pour le PAM	26 735 984

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur du Bureau régional pour M. H. Arthur
l'Afrique orientale et centrale (ODK):

Attachée de liaison principale, ODK: Mme F. Nabulsi tél.: 066513-2385

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le Superviseur de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2328).



RESUME

Le PAM apporte une aide alimentaire aux réfugiés en Ethiopie depuis 1988. En novembre 2003, le PAM avait déjà aidé 124 500 réfugiés, dont 90 000 Soudanais, 28 000 Somalis et 6 500 Erythréens vivant dans des camps. La mission conjointe d'évaluation effectuée en juillet 2003 a confirmé les conclusions des missions précédentes, à savoir que les réfugiés en Ethiopie dépendent toujours des rations générales d'aide alimentaire pour satisfaire leurs besoins de base. Les raisons en sont l'accès limité à la terre, à l'emploi et aux activités génératrices de revenu, et le faible niveau de développement économique en Ethiopie.

Malgré certaines indications qu'un accord de paix sera signé au Soudan, il est peu probable que les réfugiés soudanais soient rapatriés avant 2005. Les réfugiés érythréens sont susceptibles de rester en Ethiopie et leur nombre pourrait même augmenter. Le nombre des réfugiés somalis en Ethiopie continuera de diminuer en 2004 en raison des rapatriements; un petit effectif demeurera en 2005–2006.

Sur la base de cette évaluation, le bureau du PAM en Ethiopie apportera une aide à 93 350 réfugiés en 2005 et 2006; 47 pour cent de ceux-ci seront des femmes. Des mesures seront mises en œuvre pour donner aux femmes une plus grande maîtrise des vivres distribués. Les filles seront encouragées à rester scolarisées par la distribution de repas scolaires.

Les besoins totaux de produits alimentaires pour cette intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) s'élèvent à 50 085 tonnes pour la distribution générale de vivres, l'alimentation complémentaire et thérapeutique, les repas scolaires dans les camps de réfugiés, les activités vivres pour la production d'actifs dans les communautés d'accueil, et une réserve pour imprévus.

Des processus de gestion axée sur les résultats seront élaborés avec les partenaires d'exécution et les progrès seront analysés deux fois par an afin d'assurer la bonne supervision du programme.

Il est demandé au Conseil d'administration d'approuver cet élargissement de l'IPSR, qui bénéficiera à 93 350 réfugiés entre le 1er janvier 2005 et le 31 décembre 2006.

PROJET DE DECISION*

Le Conseil approuve l'IPSR Ethiopie 10127.1, "Aide alimentaire aux réfugiés somalis, soudanais et érythréens" (WFP/EB.2/2004/4-B/3).

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.



CONTEXTE ET JUSTIFICATION

1. A la mi-2003, la population de l'Éthiopie s'élevait à 69 millions de personnes et son taux d'accroissement annuel prévu était de 2,7 pour cent. L'indice de développement humain établi par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour 2003 situait l'Éthiopie au 169ème rang sur 173 pays, ce qui la rangeait parmi les moins avancés au monde. L'indicateur sexospécifique du développement humain pour l'Éthiopie en 2001 était médiocre, la situant à la 139ème position. En 2001, le produit intérieur brut par habitant était de 95 dollars, près de 82 pour cent de la population survivant avec moins de 1 dollar par jour. Le taux brut de scolarisation combinée pour le primaire, et le secondaire (1er et 2ème cycles) en 2000–2001 était de 34 pour cent. Quelque 2,2 millions de personnes sont atteintes par le VIH/SIDA.
2. L'agriculture de subsistance représente plus de 45 pour cent du PIB et emploie 85 pour cent de la main-d'œuvre. Le niveau de la production agricole est très variable en raison du faible niveau technologique, de la petite taille des exploitations, d'une dépendance étroite vis-à-vis des précipitations et de la dégradation sensible des sols. Quatre à cinq millions de personnes sont des victimes chroniques de l'insécurité alimentaire et dépendent de l'aide alimentaire pour satisfaire leurs besoins quotidiens.
3. Les réfugiés en Éthiopie viennent de trois pays voisins: le Soudan, la Somalie et l'Érythrée. Les troubles politiques et civils dans la Corne de l'Afrique dans les années 80 et 90, associés aux sécheresses répétées et autres catastrophes naturelles, sont responsables des afflux de réfugiés en Éthiopie. Certains réfugiés somalis ont gagné l'Éthiopie dès 1988, tandis que le dernier afflux s'est produit en 1994 lorsque la guerre a éclaté dans le nord-ouest de la Somalie. Les réfugiés soudanais ont commencé à affluer au début des années 80, après le début de la guerre civile, et ils se sont installés dans les camps dans les régions de Benshangul et de Gambella. Les réfugiés érythréens sont arrivés entre 1998 et 2000, pendant la guerre entre l'Érythrée et l'Éthiopie.
4. Malgré un certain optimisme au sujet d'un règlement de paix au Soudan, le rapatriement des réfugiés soudanais est peu probable avant 2005. Jusque-là, les réfugiés soudanais en Éthiopie continueront de dépendre des dons de la communauté internationale. Les réfugiés érythréens resteront également en Éthiopie dans un proche avenir, et leur nombre pourrait même augmenter. Le rapatriement des réfugiés somalis vers le nord-ouest de la Somalie continue et on escompte que leur nombre diminue en 2004.

Aide antérieure du PAM

5. Le PAM apporte une aide alimentaire générale et de complément aux réfugiés depuis 1988. En outre, le PAM appuie les communautés d'accueil entourant les camps en activité ou fermés au moyen d'activités vivres pour la production d'actifs (VCA). Les enfants réfugiés sont encouragés à fréquenter l'école par des activités d'alimentation scolaire. Le Conseil d'administration a approuvé l'actuelle IPSR 10127.0 en octobre 2001 pour deux années, de juillet 2002 à juin 2004 au bénéfice de 160 000 réfugiés, pour un volume total de 84 555 tonnes et un coût de 40,3 millions de dollars. En novembre 2003, les contributions des donateurs n'ont couvert que 37 pour cent de l'ensemble des besoins du programme. Les réductions de rations ont été évitées, toutefois, le bureau de pays ayant emprunté des vivres à la Réserve éthiopienne de sécurité alimentaire et aux autres opérations du PAM sur la foi des engagements confirmés ou d'expéditions en cours. Les stocks de report de l'IPSR précédente ont aussi été utilisés, et l'opération a profité de la réduction du nombre des bénéficiaires du fait des rapatriements. L'IPSR en cours a été prolongée jusqu'à décembre 2004.



Analyse de la situation

6. En novembre 2003, l'Éthiopie accueillait 124 500 réfugiés, dont 90 000 Soudanais, 28 000 Somalis et 6 500 Érythréens, dans neuf camps situés dans les régions de Gambella, de Benshangul, de Zomah et du Tigré. Le nombre des réfugiés somalis est passé de 242 000 en 1997 à 28 000 du fait des rapatriements menés à bien. L'afflux de réfugiés érythréens s'est accru de 150 à 335 personnes par mois en octobre 2003. La plupart des nouveaux arrivants sont des élèves de lycée ou des étudiants universitaires ayant fui les villes d'Érythrée pour chercher asile; le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) leur assure protection et leur donne le statut de réfugiés.
7. L'effectif de réfugiés compte 44 000 femmes, soit 47 pour cent du total. Sur ces dernières, 12 pour cent vivent dans des ménages dirigés par une femme. Le taux de natalité moyen se situe entre 2,5 et 3,4 pour cent. Le nombre des enfants âgés de moins de 5 ans est de 17 700, soit 19 pour cent de la population de réfugiés.
8. Le statut des femmes dans les camps de réfugiés est très précaire. Quoique plus de 50 pour cent des membres des comités de distribution des produits alimentaires soient des femmes, pour des raisons culturelles elles n'ont guère de poids dans les processus de décision. Le niveau d'instruction et la scolarisation des filles sont inférieurs à ceux des garçons, avec 30 pour cent des inscriptions totales en raison du mariage précoce, des grossesses, des corvées ménagères et de la collecte et de la vente de bois de feu en dehors des camps.
9. Une mission conjointe d'évaluation menée par le HCR, l'Administration éthiopienne chargée des réfugiés et des rapatriés (ARRA) et le PAM en juillet 2003 a conclu que tous les réfugiés continuent de dépendre de la distribution de rations générales complètes pour satisfaire leurs besoins élémentaires. Les mécanismes de survie des réfugiés soudanais incluent ce qui suit: agriculture, petite production animale, petit commerce, vente de bois de feu et de charbon de bois, chasse, pêche, transferts de fonds de l'étranger, et main-d'œuvre occasionnelle. Quelques organisations non gouvernementales (ONG) promeuvent des activités génératrices de revenu, des prêts pour le démarrage de petites entreprises et des formations qui contribuent à satisfaire les besoins de base des ménages vulnérables. Les activités agricoles menées dans les camps ne fournissent que de maigres suppléments parce que les parcelles sont limitées aux jardins d'arrière-cour. Les mécanismes de survie des réfugiés somalis et érythréens incluent le petit commerce et la vente de bois de feu et de charbon de bois. Ces derniers sont la cause de dégradations de l'environnement dans les zones entourant les camps, et sont source de tensions avec les communautés d'accueil.
10. L'état nutritionnel des réfugiés somalis¹ s'est progressivement amélioré depuis 2000. Les programmes d'alimentation générale, la réorganisation des programmes de nutrition, le suivi étroit et la supervision technique ont contribué à une amélioration globale. Mais la sécheresse actuelle, associée à la présence de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays vivant à proximité et partageant les ressources locales risque d'être cause de malnutrition.

¹ "Rapport d'enquête nutritionnelle—Les camps de réfugiés de l'Est" HCR-bureau de liaison régional, Addis Abeba, juillet 2003.



11. Dans les camps soudanais, des enquêtes nutritionnelles effectuées par le HCR, l'ARRA et le PAM entre mars et juin 2003 ont indiqué que les taux de malnutrition se situent entre 2,7 pour cent (<-2 z-score poids pour la taille) de malnutrition globale aiguë à Sherkole et 10,8 pour cent (<-2 z-score) de malnutrition globale aiguë à Dimma. Les variations sont imputées à des facteurs tels le manque d'aliments de sevrage appropriés et le pourcentage élevé d'enfants de moins de 5 ans.
12. Les niveaux de malnutrition des réfugiés érythréens étaient élevés après leur arrivée en 2000. Une enquête nutritionnelle menée par le HCR, l'ARRA et le PAM en septembre 2002 indiquait un taux de malnutrition de 18 pour cent (<-2 z-score) de malnutrition globale aiguë. Un programme d'alimentation générale a ensuite commencé, l'alimentation scolaire a été poursuivie, et le programme nutritionnel a été réorganisé. Une enquête nutritionnelle de contrôle effectuée en 2003² a indiqué une amélioration, avec un taux de malnutrition globale aiguë ramené à 14,7 pour cent (<-2 z-score).
13. Diverses ONG et l'ARRA font campagne dans les camps contre le VIH/SIDA avec des actions de sensibilisation et en conseillant l'utilisation de préservatifs, mais il n'existe pas de moyens de dépistage ni de conseil dans les camps ou les zones d'accueil. L'aide nutritionnelle aux victimes du VIH/SIDA est fournie dans le cadre des programmes ordinaires d'alimentation complémentaire et thérapeutique dans les dispensaires des camps. Il est escompté que le HCR apporte des financements pour le dépistage du VIH en 2004 et 2005, avec le rapatriement des réfugiés soudanais. Au Soudan le nombre des personnes vivant avec le VIH/SIDA signalé pour 2001³ était de 260 000, soit beaucoup moins que les 2,2 millions d'Éthiopiens touchés⁴. Le Gouvernement du Soudan exigera probablement des chiffres sur l'incidence du VIH chez les rapatriés pour mettre en place des moyens de contrôle et de prévention dans les zones de rapatriement.
14. Un programme pilote d'alimentation scolaire commencé en 2000 dans le camp de Soudanais de Bonga a été élargi aux camps de Pugnido, Sherkole, Dimma et Wallanibyi en 2002. Au cours de l'année scolaire 2002–2003, 13 500 élèves réfugiés ont bénéficié du programme, dont 30 pour cent de filles. Le PAM a procédé en 2003 à une analyse qui a révélé une corrélation positive entre l'alimentation scolaire et les taux nets de scolarisation, et l'alimentation scolaire et la scolarisation des filles. À Bonga, le taux d'abandon scolaire a diminué, passant de 70 pour cent en 1997 à 22 pour cent en 2000, quand l'alimentation scolaire a été introduite. La scolarisation des filles s'est améliorée, passant de 58 pour cent en 2000 à 69 pour cent en 2002.
15. Les activités VCA ont commencé en 2000 dans neuf camps de Somalis et trois camps de Soudanais. Tous les projets VCA ont visé à remettre en état les abords sévèrement dégradés et à transmettre aux travailleurs des connaissances techniques sur la façon d'améliorer leurs parcelles. Une évaluation faite en 2003 des activités VCA a souligné que dans les camps de Somalis fermés de Daror, de Rabasso, de Camaboker et de Baliyale, la communauté locale, appuyée par l'ONG Espoir pour la Corne, avait produit 157 000 jeunes plants, planté 64 000 jeunes arbres, aménagé 93 500 micro-bassins et restauré 20 hectares dégradés par le ravinement; la valeur d'objectif a été dépassée, avec 133 pour cent réalisés en trois mois. Les projets VCA dans les camps de Soudanais

² "Rapport d'enquête—Le camp de réfugiés de Wallanibyi" HCR-bureau de liaison régional, Addis Abeba, avril 2003.

³ Indicateurs du PNUD sur le développement humain, 2003.

⁴ Le SIDA en Éthiopie—Département de prévention et de lutte contre la maladie, Ministère éthiopien de la santé, octobre 2002.



ont obtenu de moins bons résultats parce que les communautés n'ont pas été associées dès le départ à l'identification des projets et à leur planification.

Politiques et programmes gouvernementaux de redressement

16. Vers la fin des années 80, l'Éthiopie accueillait 1 million de réfugiés. Bien que le Gouvernement éthiopien pratique une politique ouverte permettant aux réfugiés d'entrer dans le pays, la plupart de ceux-ci n'ont que très peu accès à la terre ou à d'autres moyens de s'assurer un revenu hors des camps. Le Gouvernement éthiopien considère qu'il reçoit les réfugiés de manière provisoire et attend d'eux qu'ils retournent au pays une fois que la situation s'y est améliorée. Il n'y a pas de politique d'intégration des réfugiés dans les établissements humains locaux.
17. L'ARRA coordonne l'opération d'accueil de réfugiés en Éthiopie et administre les camps, tandis que le HCR finance une partie substantielle du budget opérationnel de cet organisme.

Justification

18. En Éthiopie, l'autosuffisance des réfugiés n'est pas réalisable en raison de l'accès limité à la terre, à l'emploi et aux activités génératrices de revenu, sans compter le faible degré de développement économique du pays. Conformément aux résultats de l'évaluation conjointe faite en 2003, l'IPSR continuera d'apporter une aide alimentaire de secours et de redressement à 93 350 réfugiés pendant une période de 24 mois entre le 1er janvier 2005 et le 31 décembre 2006. Sur l'effectif total projeté pour 2005 et 2006, on escompte que 40 000 réfugiés soudanais regagnent leur pays.

STRATEGIE DE REDRESSEMENT

Les besoins des bénéficiaires

19. La récente mission conjointe d'évaluation a confirmé les observations faites entre 1999 et 2001, à savoir que les réfugiés en Éthiopie continuent de dépendre des rations générales complètes pour satisfaire leurs besoins alimentaires de base.
20. Vu le pourcentage élevé d'enfants âgés de moins de 5 ans, qui va de 22 pour cent à Dimma à 30 pour cent à Bonga, et le taux d'accroissement naturel élevé, le PAM apportera une alimentation complémentaire aux enfants de moins de 5 ans, aux femmes enceintes et aux mères allaitantes. L'alimentation thérapeutique s'adressera aux personnes gravement sous-alimentées qui répondent aux critères nutritionnels du PAM/HCR pour une alimentation sélective sous surveillance médicale.
21. Les enfants fréquentant l'école recevront pour repas un gruaux nutritif pour améliorer leur concentration et les encourager, en particulier les filles, à poursuivre leur scolarité.
22. Les populations d'accueil vivant dans les zones entourant les camps sont en concurrence avec les réfugiés pour exploiter des ressources naturelles rares, comme le bois de feu. Le PAM mettra en œuvre des activités VCA dans ces zones.



Le rôle de l'aide alimentaire

23. Les besoins alimentaires de base des réfugiés seront satisfaits par des distributions générales mensuelles de produits alimentaires. Les enfants, les femmes enceintes, les mères allaitantes et les adultes souffrant de malnutrition seront secourus au moyen d'une alimentation complémentaire et thérapeutique. Des vivres seront distribués aux communautés voisines des camps dans le cadre d'activités VCA. Cela permettra aux familles vivant dans l'insécurité alimentaire de produire des actifs leur permettant de disposer de moyens d'existence plus durables. Tout ménage de réfugiés souhaitant y participer recevra également une incitation VCA.

Les approches du programme

24. L'IPSR sera mise en œuvre conformément aux Engagements renforcés du PAM en faveur des femmes (2003–2007). Les mesures visant à appuyer l'autonomisation des femmes dans les camps consisteront notamment en ce qui suit:

- délivrance de cartes de ration familiales établies au nom de la femme, pour renforcer la maîtrise des femmes réfugiées sur les vivres;
- formation aux responsabilités à l'intention des associations de femmes et des femmes membres des comités de distribution pour assurer la participation active des femmes à toutes les questions relatives à la distribution des produits alimentaires;
- construction d'abris et de latrines améliorées séparées pour les deux sexes aux points de distribution pour atténuer l'inconfort; et
- activités d'alimentation scolaire pour permettre à plus de jeunes réfugiées de fréquenter l'école.

25. Un projet pilote de meunerie a été mis en œuvre par des ONG en 2003 à titre d'activité génératrice de revenu dans trois camps de Soudanais; s'il est couronné de succès, le nombre des moulins sera accru dans chaque camp. Cela diminuera le poids des corvées pour les femmes et réduira la quantité de produits alimentaires à échanger pour couvrir les frais de meunerie. Le PAM apportera six moulins mécaniques et une petite contribution en espèces pour chaque site. On escompte que 50 pour cent des exploitants de moulins soient des femmes.

26. Le PAM organisera des séances informelles d'information sur la prévention du VIH/SIDA aux points de distribution de produits alimentaires et plaidera auprès de l'ARRA pour faire en sorte que les besoins alimentaires des personnes vivant avec le VIH/SIDA et d'autres maladies soient correctement satisfaits par une alimentation complémentaire et thérapeutique.

Évaluation des risques

27. La stabilité dans le nord-ouest de la Somalie a permis le rapatriement des réfugiés dans la région depuis 1998. Le centre-sud de la Somalie reste néanmoins peu sûr, ce qui interdit le retour de 10 000 réfugiés somalis originaires de cette région. L'accessibilité limitée de la zone pour les organisations humanitaires et les sécheresses et inondations périodiques ont également empêché les réfugiés d'y retourner.



28. Tant le Gouvernement du Soudan que l'Armée populaire soudanaise de libération se sont engagés à signer un accord de paix. Si la paix n'est pas durable, il pourrait y avoir suspension des rapatriements et de nouveaux afflux de réfugiés vers les camps de l'ouest. La reconstruction des infrastructures de production dans le sud du Soudan exigera l'appui de donateurs extérieurs; les délais dans lesquels ceux-ci réagiront pourraient affecter les taux de rapatriement.
29. La filière d'approvisionnement de l'IPSR actuelle (10127.0) a été perturbée par des déficits de ressources. Si les financements ne s'améliorent pas pour cet élargissement, l'assortiment alimentaire pourrait être réduit. Si des restrictions budgétaires se produisent également au niveau du HCR, la disponibilité d'articles non alimentaires en sera affectée. Ces deux facteurs pourraient avoir un effet négatif sur l'état nutritionnel global des réfugiés.
30. Un plan d'urgence, tenant compte de tous les facteurs de risque susmentionnés, sera examiné et mis à jour périodiquement.

Objectifs et buts

31. Le but global de cette IPSR est "de contribuer à améliorer et/ou à maintenir au moins des normes alimentaires minimum pour les réfugiés jusqu'à leur rapatriement". Les priorités stratégiques du PAM auxquelles répond cet élargissement de l'IPSR et leur part dans les coûts totaux sont les suivantes:
- "sauver des vies" et "contribuer à l'amélioration de la nutrition et de l'état de santé des enfants, des mères et autres personnes vulnérables" (90 pour cent);
- "protéger les moyens de subsistance dans les situations de crise et renforcer la résistance aux chocs" (8 pour cent); et
- "faciliter l'accès à l'éducation et réduire l'inégalité entre les sexes dans le domaine de l'accès à l'éducation" (2 pour cent).
32. Le projet poursuit les trois objectifs suivants:
- faire en sorte que les besoins alimentaires quotidiens des réfugiés soient satisfaits, en veillant en particulier aux femmes, aux enfants sous-alimentés et aux autres groupes vulnérables;
 - permettre aux ménages d'investir dans le capital humain en contribuant à ce que les enfants, en particulier les filles, soient plus nombreux à être inscrits dans les écoles primaires, à les fréquenter et à ne pas abandonner leurs études;
 - protéger les moyens de subsistance et renforcer la résistance aux chocs en appuyant la restauration des actifs des ménages et des communautés dans les zones marquées par la présence de réfugiés.

PLAN D'EXECUTION PAR COMPOSANTE

Principales composantes du programme

33. Les composantes de programme de l'IPSR sont les suivantes:
- **Réfugiés de longue date:** distribution générale de produits alimentaires dans les camps de réfugiés, outre les programmes d'alimentation complémentaire et thérapeutique visant les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes, les mères allaitantes et les adultes souffrant de malnutrition.



- **Redressement:** programmes d'alimentation scolaire à titre d'incitation à la scolarité pour les enfants réfugiés et activités VCA à l'intention des communautés d'accueil.

⇒ *Réfugiés bénéficiaires de longue date*

34. Le tableau ci-après indique les effectifs projetés de réfugiés ayant besoin d'une aide alimentaire générale et d'alimentation sélective en 2005–2006:

Année	Chiffres de planification Soudanais	Chiffres de planification Erythréens	Chiffres de planification Somalis	Total partiel hommes	Total partiel femmes	Total
2005	75 000	11 700	14 200	53 396	47 504	100 900
2006	56 500	14 700	14 600	45 405		
Moyenne	65 750	13 200	14 400	49 401	43 949	93 503
Alimentation complémentaire	4 000	1 000	1 000	600	5 400	6 000
Alimentation thérapeutique	100	20	20	15	125	140
Total, alimentation sélective	4 100	1 020	1 020	615	5 525	6 140

35. Les effectifs de réfugiés indiqués dans ce tableau représentent des moyennes annuelles; 20 000 réfugiés retournant dans leur pays en 2005 et 20 000 autres en 2006 sont déduits en fin d'année seulement (voir mécanisme d'intervention d'urgence).

⇒ *Bénéficiaires de l'action de redressement*

36. Le tableau ci-après indique le nombre projeté d'élèves réfugiés qui bénéficieront des activités d'alimentation scolaire et le nombre de personnes auxquelles sont destinées les activités VCA:

Activité	Chiffres de planification Soudanais	Chiffres de planification Erythréens	Chiffres de planification Somalis	Total partiel hommes	Total partiel femmes	Total
Réfugiés, VCA	550	100	750	700	700	1 400
Communauté d'accueil, VCA	2 150	400	2 950	2 750	2 750	5 500
Total, VCA	2 700	500	3 700	3 450	3 450	6 900
Alimentation scolaire (réfugiés)	13 150	2 000	2 050	11 200	6 000	17 200

Les chiffres correspondent à des moyennes annuelles.



Choix des activités

⇒ *Activité 1 – Distribution générale de produits alimentaires dans les camps de réfugiés*

37. Environ 100 900 réfugiés en 2005 et 85 800 en 2006 recevront une ration générale mensuelle. Ce chiffre de planification inclut les nouvelles naissances aux taux actuels de 2,5 pour cent pour les réfugiés somalis et de 3 pour cent pour les réfugiés soudanais, outre les nouveaux arrivants et les naissances chez les réfugiés érythréens (250 personnes par mois) et le rapatriement de 40 000 réfugiés soudanais en 2005–2006. Le HCR confirmera l'effectif de réfugiés soudanais en 2004; 20 pour cent sont susceptibles de revenir. On s'attend à ce que l'effectif initial de Soudanais en 2005 soit inférieur à la population réfugiée effective en 2003. Le camp de Somalis d'Aisha, qui a accueilli 14 000 réfugiés en novembre 2003, fermera probablement en 2004 parce que tous les réfugiés se sont inscrits pour un rapatriement volontaire.
38. La ration alimentaire quotidienne complète fournie dans le cadre des distributions générales s'élève à 565 grammes pour les réfugiés somalis, soit 2 060 kilocalories, dont 62 grammes de protéines et 43 grammes de lipides. La ration diffère légèrement pour les réfugiés soudanais et érythréens qui reçoivent 585 grammes, soit 2 083 kilocalories, dont 72 grammes de protéines et 38 grammes de lipides. Les réfugiés somalis comptent sur des protéines locales, comme le lait de chamelle et la viande de chèvre, et ne consomment pas de légumes secs, comme l'a clairement établi la mission conjointe d'évaluation des besoins alimentaires de 1999. Le sucre fait partie de la ration générale distribuée aux réfugiés somalis depuis les années 80; il serait très difficile de le supprimer au stade actuel. Le type de céréales fournies varie lui aussi parce que les réfugiés somalis et érythréens n'acceptent pas de maïs.

Exécution

39. Les distributions générales de produits alimentaires seront effectuées mensuellement. L'ARRA, partenaire d'exécution du HCR pour la distribution des produits alimentaires, administrera les points de distribution finale, habituellement proches des camps ou à l'intérieur de ceux-ci, ce qui réduira les corvées pour les femmes et les filles réfugiées qui viennent chercher les vivres.
40. Les associations de femmes et les femmes membres des comités de distribution seront non seulement associées à l'organisation pratique des distributions et à leur supervision, mais participeront aussi à la prise de décisions. Les vivres seront distribués à l'échelon des ménages.
41. Afin de faire en sorte que les réfugiés reçoivent les produits alimentaires auxquels ils ont droit, un comité conjoint HCR/ARRA/PAM/réfugiés informera les réfugiés du type et de la quantité de la ration qui sera distribuée. En cas de problèmes de livraison, l'ARRA et le PAM s'assureront que les programmes d'alimentation sélective sont approvisionnés de manière à protéger les enfants sous-alimentés, les femmes enceintes, les mères allaitantes et les malades des hôpitaux.

⇒ *Activité 2 – Programmes d'alimentation complémentaire et thérapeutique dans les camps de réfugiés*

42. Dans tous les camps, des rations de complément à emporter seront distribuées: aux enfants âgés de moins de 5 ans et dont le poids pour la taille est compris entre 70 et 80 pour cent; à toutes les femmes enceintes et les mères allaitantes; aux patients



désignés par un médecin; et aux autres adultes sous-alimentés comme peuvent l'être les vieillards et les handicapés. L'alimentation thérapeutique sera distribuée aux enfants dont le rapport poids pour la taille est inférieur à 70 pour cent et aux enfants présentant un œdème, outre les sujets malades atteints par exemple de tuberculose ou du VIH/SIDA.

43. Les programmes d'alimentation complémentaire et thérapeutique viseront respectivement 6 000 réfugiés et 140 réfugiés. La ration de complément apportera 1 000 kilocalories, dont 36 grammes de protéines et 32 grammes de lipides. La ration thérapeutique apportera 1 769 kilocalories, dont 47 grammes de protéines et 93 grammes de lipides.

Exécution

44. Les programmes d'alimentation complémentaire et thérapeutique seront mis en œuvre dans les dispensaires des camps par le personnel de l'ARRA et seront financés par le HCR. Les rations de complément seront pré-mélangées dans les locaux pour éviter les erreurs de dosage. Les rations thérapeutiques seront fournies aux patients hospitalisés. Comme l'a recommandé la mission d'évaluation en 2003, l'action de vulgarisation menée par les agents de santé communautaire formés par l'ARRA sera renforcée pour favoriser la détection précoce de la malnutrition chez les enfants.

⇒ *Activité 3 – Programmes d'alimentation scolaire dans les camps de réfugiés*

45. Le programme d'alimentation scolaire s'adressera à 17 200 enfants réfugiés de l'enseignement primaire, les filles représentant 35 pour cent du total; il sera mis en œuvre dans tous les camps à compter de l'année scolaire 2004–2005. Les enfants recevront en milieu de matinée ou en milieu d'après-midi un gruaux composé de 100 grammes de mélange maïs-soja et de 20 grammes de sucre, pour apporter à chaque enfant 460 kilocalories supplémentaires par jour, dont 20 grammes de protéines et 6 grammes de lipides.

Exécution

46. L'ARRA administrera les programmes d'alimentation scolaire, sauf dans le camp de réfugiés érythréens, où le Comité international de secours continuera de gérer le programme. La fréquentation s'établit en moyenne à 20 jours par mois pendant dix mois de l'année.
47. Le HCR et le PAM partageront le coût des ustensiles de cuisine et de table, tandis que le HCR paiera les cuisiniers et l'entretien des abris. L'ARRA sera chargée de la gestion des écoles. Le HCR financera les mesures incitatives visant à favoriser la scolarisation des filles et leur maintien à l'école, en mettant notamment à leur disposition des garnitures hygiéniques, des uniformes et des latrines séparées.

⇒ *Activité 4 – Vivres pour la production d'actifs dans la communauté d'accueil*

48. La présence depuis plus de 10 ans de camps de réfugiés dans les régions de Gambella, de Benshangul et de Zomah a provoqué un déboisement et des dégradations graves des terres dans les zones entourant les camps; la vente de bois de feu ainsi que la fabrication et la vente de charbon de bois comptent parmi les mécanismes de survie les plus importants des réfugiés. Certains réfugiés soudanais cultivent également des terres marginales et pentues, ce qui aggrave les phénomènes érosifs et favorise le ravinement. De manière générale, les communautés d'accueil n'apprécient guère ces activités.



49. Les actifs que l'IPSR se propose de créer ou de sauvegarder dans les communautés d'accueil sont les suivants: ouvrages de conservation de l'eau et des sols; parcelles de démonstration; routes d'accès; et parcelles boisées. Les activités VCA viseront 5 500 personnes dans les communautés d'accueil et 1 400 personnes dans les camps de réfugiés. Chaque participant recevra une ration de céréales de 3 kilogrammes par jour ouvré, soit l'équivalent de 1 650 kilocalories, dont 62 grammes de protéines et 9 grammes de lipides par personne et par jour pour six personnes.

Exécution

50. L'IPSR mettra en œuvre des projets VCA par le truchement des ONG locales et internationales et des antennes gouvernementales. Pour parer au manque de participation des communautés, en particulier dans l'ouest du pays, l'IPSR s'appuiera sur l'unité du programme de pays du PAM en Ethiopie pour assurer l'appui technique et la formation des personnels de contrepartie à la planification participative locale et à la gestion des ressources environnementales. Outre des vivres, l'IPSR a programmé des articles non alimentaires de base comme de l'outillage à bras et des activités de formation pour appuyer la mise en œuvre des activités VCA. Pendant la durée du programme qui s'étale sur deux ans, on escompte que 6 900 travailleurs apporteront 90 jours de travail chacun.

Barème des rations et assortiments alimentaires

51. Le barème des rations prévues pour chacune des composantes du programme traduit l'expérience acquise au cours des phases précédentes de l'exécution du programme et les recommandations de divers organismes des Nations Unies⁵. Les rations journalières par personne pour l'aide alimentaire générale et pour l'alimentation complémentaire, thérapeutique, scolaire et les programmes VCA sont récapitulées ci-après:

Produits (grammes)	Ration générale Soudanais/ Erythréens	Ration générale Somalis	Ration complémentaire	Ration thérapeutique	Alimentation scolaire	VCA*
Céréales	500	500				3 000
Légumes secs	50					
Huile	30	35	20	35		
Sel	5	5				
Sucre		25	15	30	20	
Aliments composés			200	125	100	
Lait thérapeutique**				160		
Total kilocalories	2 038	2 060	1 000	1 769	460	1 650
Protéines (g)	72	62	36	47	20	62
Lipides (g)	38	43	32	93	6	9

* Les activités VCA prévoient une ration familiale pour six personnes par ménage.

** Le lait thérapeutique sera fourni par le HCR.

⁵ Directives HCR/PAM relatives aux programmes d'alimentation sélective dans les situations d'urgence, février 1999, Manuel d'alimentation et de nutrition du PAM, Manuel sur l'alimentation scolaire PAM/UNESCO/OMS, 1999.



Arrangements institutionnels et choix des partenaires

52. Le PAM travaille en partenariat avec l'ARRA et le HCR. L'ARRA, agissant pour le compte du gouvernement, est chargé de la coordination de l'aide aux réfugiés et de l'administration des camps de réfugiés. Le HCR est responsable de la protection, des soins et de l'entretien général des réfugiés, y compris de la fourniture de l'eau, des services de santé, d'éducation, d'abris, des services communautaires et des approvisionnements alimentaires de complément. Le HCR et l'ARRA sont aussi responsables du filtrage et de l'enregistrement des nouveaux arrivants et partants, ainsi que de la revalidation des inscriptions.
53. L'ARRA est chargée de la gestion des programmes d'alimentation complémentaire et thérapeutique et de la gestion des activités d'alimentation scolaire sauf dans le camp de Wala Nhibi. Dans ce camp, c'est le Comité des secours internationaux qui administre le programme d'alimentation scolaire depuis 2002, et il continuera à le faire.
54. Dans les camps de Soudanais, le PAM, le HCR et l'ARRA travaillent en collaboration étroite avec le Département de la mise en valeur des ressources naturelles et de protection de l'environnement pour assurer la supervision technique des activités des ONG qui mettent en œuvre des activités VCA, par exemple ZOA (*Zuid Ost Azie*) *Refugee Care*; l'ARRA sera responsable de la distribution des produits alimentaires. Dans la région de Zomah, l'ONG "Espoir pour la Corne" mettra en œuvre des activités VCA pour le compte du Bureau de l'élevage, de l'environnement et des cultures. Le PAM livrera les produits alimentaires directement aux points de distribution finale administrés par cette ONG.
55. Des réunions mensuelles de coordination de l'aide alimentaire ARRA/PAM/HCR seront tenues aux niveaux du bureau de pays et des bureaux auxiliaires pour régler les questions liées à la filière des produits alimentaires. Le PAM prendra aussi part aux réunions semestrielles et autres avec les donateurs locaux.

Renforcement des capacités

56. L'unité de logistique du bureau de pays du PAM assurera une formation annuelle à la gestion des entrepôts à l'intention du personnel de l'ARRA chargé de la logistique afin d'améliorer la gestion et l'établissement de rapports dans ce domaine. Le PAM organisera aussi des ateliers annuels avec les administrateurs des camps et des entrepôts de l'ARRA conformément aux mémorandums d'accord conclus entre le PAM et l'ARRA pour ce qui est de la gestion des entrepôts et de la distribution des produits alimentaires.
57. Avec le concours des responsables de la coordination pour les questions concernant les femmes, le PAM continuera à former les personnels et les partenaires à la prise en compte systématique de la dimension sexospécifique. Des formations à l'exercice de responsabilités au sein des associations et des comités de distribution seront assurées à l'intention des femmes en 2005. Une formation annuelle en matière d'alimentation scolaire sera organisée pour intégrer les enseignements tirés de l'expérience.
58. La mise en œuvre des activités VCA renforcera les capacités des ONG, des bénéficiaires et des agents de contrepartie du gouvernement, en se fondant sur l'expérience acquise au niveau local dans le cadre des programmes de pays et des directives de la gestion des ressources de l'environnement pour permettre le passage à des moyens de subsistance plus durables (MERET) relatives au captage d'eau et à la conservation des sols.
59. Les personnels régionaux du PAM et de ses partenaires d'exécution seront formés à la méthodologie de la gestion axée sur les résultats sur une base annuelle.



Besoins d'aide alimentaire

60. Les besoins d'aide alimentaire pour les deux années s'élèveront à 50 085 tonnes, y compris la constitution d'une réserve pour imprévus de 4 744 tonnes pour couvrir la dispersion de 10 000 réfugiés somalis et s'adapter au rythme lent du rapatriement des réfugiés soudanais. Les volumes nécessaires pour chacune des catégories de rations pour la période de deux ans sont indiqués dans le tableau ci-après.

	Rations générales	Rations complémentaires	Rations thérapeutiques	Alimentation scolaire	VCA	Total partiel	Imprévus	Total
Céréales	34 073	0	0	0	3 726	37 799	4 046	41 845
Huile	2 097	88	4	0	0	2 189	200	2 389
Légumes secs	2 882	0	0	0	0	2 882	340	3 222
Sel	340	0	0	0	0	340	24	364
Famix/ Mélange maïs-soja	0	879	13	756	0	1 648	118	1 766
Sucre	263	66	3	151	0	483	16	499
Total	39 655	1 033	20	907	3 726	45 341	4 744	50 085

Dispositifs logistiques

61. Le PAM organisera le transport des produits alimentaires au départ du port de Djibouti ou, dans l'hypothèse d'achats auprès de fournisseurs locaux, vers les stations de répartition du PAM à Nazareth, Dire Dawa et Mekelle. Le PAM assurera ensuite le transport des produits jusqu'aux points de livraison avancés (PLA) dans les camps.

62. Aux PLA, l'ARRA réceptionnera, comptabilisera, entreposera et distribuera les produits alimentaires du PAM. L'ARRA rendra compte mensuellement au PAM des quantités de produits qui auront quitté les PLA, du barème des rations, du nombre des bénéficiaires et de la situation des stocks. La distribution finale se fera conformément aux directives du HCR et du PAM.

Achats locaux de produits alimentaires

63. Sous réserve d'obtenir des contributions de donateurs, le PAM pourra acheter 30 pour cent des céréales, 54 pour cent des légumes secs, 44 pour cent du Famix/mélange maïs-soja et 100 pour cent du sel sur le marché local. Cela permettrait de réduire les coûts de transport externe et appuierait directement l'économie locale.



Suivi-évaluation

64. Le PAM sera responsable de veiller à ce que le projet fasse l'objet d'un suivi efficace. Ce suivi se fera en partenariat avec les parties prenantes, conformément aux directives du PAM en matière de suivi-évaluation et des principes de la gestion axée sur les résultats. Le suivi s'exercera à quatre niveaux:
- mouvements de produits;
 - distribution de produits alimentaires;
 - utilisation des produits alimentaires et impact sur les bénéficiaires; et
 - participation des bénéficiaires à la gestion des produits alimentaires.
65. Le Système d'analyse, de traitement et de suivi du mouvement des produits (COMPAS) a été mis en place dans les bureaux auxiliaires de Gambella, de Jijiga et de Mekelle, et des commis à la logistique suivent les mouvements de produits à tous les PLA. Les bureaux auxiliaires rendent régulièrement compte des distributions de produits alimentaires, et les rapports correspondants peuvent être mis en regard des rapports sur les livraisons de produits. Les paiements à l'ARRA sont basés sur les rapports COMPAS sur les volumes reçus aux PLA. Ce système continuera d'être appliqué pour faire en sorte que le PAM tout comme l'ARRA disposent d'informations complètes, fidèles et opportunes sur les expéditions, le transport et la manutention internes.
66. Le personnel du PAM supervise les distributions de produits alimentaires, évalue l'impact de l'aide alimentaire au niveau des ménages, et aide l'ARRA à rendre compte de la distribution et de l'utilisation des produits alimentaires.
67. Le PAM s'assurera qu'une stratégie de suivi-évaluation reflétant la méthode de gestion axée sur les résultats soit élaborée et convenue avec l'ARRA et le HCR avant que le projet ne commence. Le personnel du PAM recueillera, dans le cadre de la gestion axée sur les résultats, des données qualitatives et quantitatives sur les indicateurs d'exécution du projet et les indicateurs relatifs aux Engagements renforcés en faveur des femmes, pour chacun des résultats prévus au cadre logique joint à l'annexe III. Les progrès seront analysés deux fois par an avec les partenaires d'exécution et les parties prenantes pour assurer la bonne supervision du programme. Les personnels de l'ARRA et du PAM seront formés à la collecte et au traitement des données, en sus des principes et des outils de gestion axée sur les résultats.
68. Le HCR, l'ARRA et le PAM organiseront des enquêtes nutritionnelles annuelles et assureront le fonctionnement d'un système de surveillance par le truchement des personnels sanitaires des camps, en portant une attention particulière aux femmes enceintes, aux mères allaitantes et aux enfants âgés de moins de 5 ans.
69. En janvier 2005, un effort particulier sera consacré à la collecte et à l'analyse des données qui serviront à établir des indicateurs de résultats et des hypothèses, disposant ainsi d'un état de référence pour la phase d'élargissement de l'IPSR. Une mission conjointe d'évaluation sera effectuée en 2006 avec le HCR, l'ARRA et d'autres ONG concernées. Le bureau de pays et le bureau régional effectueront une évaluation à mi-parcours dans le courant du deuxième semestre 2005.



Mesures de sécurité

70. Les embuscades, les tirs aléatoires, les affrontements entre factions somaliennes et troupes gouvernementales ainsi que les mines antipersonnel sont les principales menaces pour le personnel du PAM dans la région de Zomah. Les camps de Soudanais dans l'ouest sont situés dans des régions reculées où les routes sont médiocres, les équipements médicaux insuffisants, et le réseau de sécurité inefficace; les véhicules commerciaux qui circulent dans ces secteurs sont exposés au banditisme. La ville de Gambella et le camp de Pugnido sont gravement affectés par les heurts entre tribus locales.
71. Les spécialistes de la sécurité sur le terrain des Nations Unies à Jijiga et à Gambella effectuent des évaluations régulières de la sécurité et délivrent des attestations de sécurité locale. Tous les véhicules et bureaux de terrain sont équipés de radios et de trousse de premiers secours. Des téléphones par satellite sont disponibles dans les bureaux situés dans les zones de sécurité Phase III de l'ONU. Le bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les mesures de sécurité à Addis-Abeba assure un contact radio permanent avec les véhicules et les bureaux de terrain. Tous les membres du personnel de terrain du PAM en Ethiopie ont reçu une formation aux télécommunications et à la sécurité. De la protection anti-explosion a été fournie aux bureaux et ceux-ci sont tous équipés de trousse médicales et de trousse d'urgence pour traumatismes.

Stratégie de retrait

72. Les possibilités de parvenir à l'autonomie étant limitées, le PAM ne pourra envisager de retirer son aide que si l'une des hypothèses suivantes se réalise:
- les réfugiés se rapatrient volontairement;
 - les réfugiés sont réinstallés dans des pays tiers; ou
 - le nombre des réfugiés en Ethiopie tombe au dessous de 5 000 personnes.

Les hypothèses b) et c) ont très peu de chances de se confirmer pendant la durée prévue pour l'IPSR; l'hypothèse a) ne sera jamais complètement réalisée.

Mécanisme d'intervention d'urgence

73. Au cours de la période considérée d'une durée de deux ans, il est prévu que le rapatriement de 40 000 réfugiés soudanais ait lieu. Or, l'accord de paix au Soudan n'est toujours pas signé. La composante alimentaire d'urgence en cas de rapatriement lent est calculée à hauteur de 10 pour cent de la population soudanaise totale, toutes activités comprises.
74. Sur les 14 000 réfugiés somalis restants fin 2004, la mission conjointe d'évaluation a estimé à 10 000 ceux qui sont probablement originaires du centre-sud de la Somalie et ne peuvent pas rentrer chez eux en raison de la situation politique. Les 4 000 réfugiés restants dans les camps de Somalis sont susceptibles d'être des Zomahs éthiopiens et devront être intégrés dans les communautés locales si les camps ferment. Dans l'éventualité d'une amélioration de la situation dans le centre-sud de la Somalie au cours de l'IPSR, les 10 000 réfugiés somalis pourraient choisir le rapatriement. Dans cette hypothèse peu probable, un colis de rapatriement⁶ leur sera distribué dans le cadre du mécanisme d'urgence.

⁶ Le colis de rapatriement prévu pour les réfugiés somalis se compose d'une ration individuelle pour neuf mois, comme convenu entre le PAM, l'ARRA, le HCR et les réfugiés à l'issue de négociations prolongées et difficiles.



75. Dans le cadre de ce mécanisme, les besoins alimentaires sont calculés en partant de l'hypothèse que les réfugiés soudanais partent *à la fin* de chaque année. Ce faisant, le PAM peut aider tous les réfugiés, même s'ils ne partent pas avant la fin de l'année civile. Le PAM ajustera les quantités requises de vivres et de liquidités et les demandes d'expédition en fonction des besoins. La quantité de produits alimentaires programmée au titre de ce mécanisme est de 4 744 tonnes, soit 10 pour cent du volume total.

RECOMMANDATION DU DIRECTEUR EXECUTIF

76. Il est demandé au Conseil d'administration d'approuver cet élargissement de l'IPSR, conçu pour venir en aide à 93 350 bénéficiaires pendant la période de deux ans allant du 1er janvier 2005 au 31 décembre 2006, sur la base du budget de projet qui figure aux annexes I et II.



ANNEXE I

VENTILATION DES COÛTS DU PROJET			
	Quantité (tonnes)	Coût moyen par tonne	Valeur (dollars)
COÛTS POUR LE PAM			
A. Coûts opérationnels directs			
Produits ¹			
– Céréales	41 845	187	7 825 015
– Haricots	3 222	350	1 127 700
– Huile végétale	2 389	748	1 786 972
– Sel iodé	365	120	43 800
– Sucre	499	230	114 770
– Mélange maïs-soja	1 765	359	633 635
Total, produits	50 085		11 531 892
Transport extérieur			4 993 526
Transport terrestre			4 261 088
Total partiel, TIEM			2 000 145
Total, TTEM			6 261 233
Autres coûts opérationnels directs			147 950
Total, coûts opérationnels directs			22 934 601
B. Coûts d'appui directs (voir l'annexe III pour les détails)			
Total, coûts d'appui directs			2 052 300
C. Coûts d'appui indirects (7 pour cent)			1 749 069
COÛTS TOTAUX POUR LE PAM			26 735 970
¹ Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins budgétaires et d'approbation. Les produits et les quantités effectives à fournir au projet pourront varier en fonction des disponibilités.			



ANNEXE II

BESOINS D'APPUI DIRECTS (dollars)	
Dépenses de personnel	
Administrateurs internationaux	526 600
Administrateurs nationaux	24 000
Personnel national des services généraux	667 200
Personnel temporaire	21 600
Mesures d'incitation	41 000
Consultants internationaux	32 600
Consultants nationaux	15 000
Volontaires des Nations Unies	98 400
Voyages officiels du personnel	150 000
Formation et perfectionnement du personnel	20 000
Total partiel	1 596 400
Dépenses de bureau et autres dépenses récurrentes	
Location de locaux	110 000
Services collectifs	7 200
Fournitures de bureau	12 000
Communication et services TI	70 000
Assurance	6 000
Réparation et entretien du matériel	20 000
Entretien des véhicules et coûts d'exploitation	70 000
Services des organismes de l'ONU (part incombant au PAM des dépenses communes de l'ONU à Nairobi)	400
Autres dépenses de bureau	32 000
Total partiel	327 600
Matériel et autres coûts fixes	
Mobilier, outils et équipement	7 500
Véhicules	101 000
Matériel TC/TI	19 800
Total partiel	128 300
TOTAL, COÛTS D'APPUI DIRECTS	2 052 300



ANNEXE III

RESUMÉ DU CADRE LOGIQUE—IPSR ETHIOPIE 10127.1				
Hierarchie verticale des résultats	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Hypothèses	
<p>But</p> <p>Contribuer à améliorer l'état nutritionnel ou à maintenir des normes nutritionnelles minimales chez les réfugiés jusqu'à leur rapatriement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ État nutritionnel des bénéficiaires (valeurs du rapport poids pour la taille <2 z-score) maintenu au dessous du taux global de 5 pour cent. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapports établis à l'issue des enquêtes nutritionnelles annuelles. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Aucune grande épidémie ne se déclare dans les camps. ➤ Les donateurs réagissent de manière favorable et en temps voulu. 	
<p>Objectif 1:</p> <p>Faire en sorte que les besoins alimentaires quotidiens des réfugiés soient satisfaits, en veillant en particulier aux femmes, aux enfants sous-alimentés et aux autres groupes vulnérables.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pourcentage des besoins alimentaires satisfaits par le programme au niveau des ménages (l'objectif est de 100 pour cent). ➤ Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans souffrant de malnutrition exprimée en termes de malnutrition globale aiguë par le rapport poids/taille z-score. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapports de suivi après livraison établis par le PAM et les partenaires d'exécution. ➤ Rapports trimestriels de l'ARRA sur les centres d'alimentation des camps de réfugiés. ➤ Enquêtes nutritionnelles annuelles. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Aucune redistribution significative des rations générales et complémentaires n'a lieu. ➤ Le HCR et ses partenaires disposent de ressources financières suffisantes pour continuer à faire fonctionner les centres de santé et d'alimentation dans les camps. 	
<p>Résultat 1.1:</p> <p>100 900 réfugiés en 2005 et 85 800 en 2006 reçoivent des rations générales complètes mensuelles correspondant à 2 100 kilocalories par personne et par jour.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Quantité, composition et valeur énergétique des rations alimentaires mensuelles fournies correspondant au niveau prévu. ➤ Nombre de bénéficiaires effectifs (par sexe et par tranche d'âge) recevant des rations alimentaires. ➤ Ponctualité des livraisons alimentaires. ➤ Pourcentage de cartes de ration familiales délivrées aux femmes. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapports mensuels de l'ARRA sur les PLA et les distributions. ➤ Rapports de situation mensuels du PAM. ➤ Rapports de suivi de l'assortiment alimentaire du PAM/HCR. ➤ Rapports COMPAS. ➤ Rapports d'activités des principaux centres de répartition. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Il n'y a pas d'interruption notable de la filière d'approvisionnement. ➤ Les voies d'accès aux camps sont correctement entretenues, avec financement par le HCR. ➤ L'effectif des réfugiés est vérifié périodiquement. 	



RESUMÉ DU CADRE LOGIQUE—IPSR ETHIOPIE 10127.1				
Hierarchie verticale des résultats	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Hypothèses	
<p>Résultat 1.2: Au moins 50 pour cent des membres de comité de gestion et de distribution de l'aide alimentaire dans tous les camps sont des femmes et au moins 50 pour cent des postes de responsabilité sont occupés par des femmes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pourcentage des femmes représentées au sein des comités de gestion des produits alimentaires. ➤ Pourcentage des femmes aux postes de responsabilité au sein des comités de gestion des produits alimentaires. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapports de situation mensuels du PAM. ➤ Rapports mensuels de suivi après livraison du PAM. ➤ Rapports périodiques d'exécution des partenaires d'exécution 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les hommes chefs de ménage ne dissuadent pas les femmes de participer aux comités de gestion et de recevoir les rations alimentaires du ménage ➤ Les autres corvées et responsabilités domestiques ne détournent pas les femmes d'une pleine participation aux comités de gestion. 	
<p>Résultat 1.3: Les rations complémentaires et thérapeutiques sont fournies aux femmes enceintes et aux mères allaitantes, aux enfants sous-alimentés et aux personnes vulnérables par les centres d'alimentation des camps.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de bénéficiaires, par catégorie, par sexe et par tranche d'âge, recevant des rations complémentaires en regard des valeurs d'objectif. ➤ Nombre de bénéficiaires, par catégorie, par sexe et par tranche d'âge (dont les enfants de moins de 5 ans, présentant un rapport poids pour la taille compris entre 70 et 80 pour cent) recevant des rations thérapeutiques en regard des valeurs d'objectif. ➤ Pourcentage de personnes souffrant de malnutrition qui se sont rétablies après avoir participé aux programmes d'alimentation thérapeutique et complémentaire. ➤ Quantité, composition et valeur énergétique des rations fournies par les programmes d'alimentation (thérapeutique et complémentaire). 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapports de situation mensuels du PAM. ➤ Rapports sur la santé maternelle et infantile de l'ARRA/HCR. ➤ Rapports des enquêtes nutritionnelles (annuels). 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les personnels des partenaires d'exécution chargés de gérer les centres d'alimentation restent en nombre suffisant et sont dûment qualifiés. ➤ Des agents de santé communautaire sont disponibles en nombre suffisant pour détecter et signaler les cas de malnutrition à un stade précoce. 	



RESUMÉ DU CADRE LOGIQUE—IPSR ETHIOPIE 10127.1				
Hierarchie verticale des résultats	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Hypothèses	
<p>Objectif 2: Permettre aux ménages d'investir dans le capital humain en contribuant à ce que les enfants, en particulier les filles, soient plus nombreux à être inscrits dans les écoles primaires, à les fréquenter et à ne pas abandonner leurs études.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Taux d'inscription à l'école primaire (augmentation de x%) par sexe et par classe. ➤ Accroissement en pourcentage de la fréquentation scolaire par sexe et par classe. ➤ Baisse en pourcentage des taux d'abandon scolaire par sexe et par classe. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapports scolaires semestriels et annuels de l'ARRA. ➤ Rapport annuel d'évaluation conjointe PAM/HCR/ARRA. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les ressources du HCR sont suffisantes et uniformément disponibles pour appuyer les activités complémentaires et la fourniture d'articles non alimentaires aux écoles de réfugiés. ➤ Le rapatriement des réfugiés perturbe le moins possible les activités scolaires et le HCR y veille. 	
<p>Résultat 2.1: En 2005 et 2006, respectivement 18 800 et 15 600 enfants réfugiés scolarisés à l'école primaire, dont au moins 35 pour cent de filles, reçoivent une collation en milieu de matinée ou d'après-midi leur apportant au moins 410 kilocalories par personne et par jour pendant l'année scolaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre d'élèves bénéficiant d'une aide alimentaire, ventilés par sexe et par classe. ➤ Nombre de jours de distribution en regard de l'objectif. ➤ Composition et valeur énergétique de la collation distribuée. ➤ Quantité de produits alimentaires livrés en regard de l'objectif. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapports scolaires mensuels de l'ARRA. ➤ Rapports de situation mensuels du PAM. ➤ Rapports mensuels de l'ARRA sur les PLA et les distributions. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'administration des écoles veille à ce que les collations soient préparées et servies aux enfants quotidiennement. ➤ Des articles non alimentaires pour la préparation et le service des collations sont disponibles dans toutes les écoles en quantité suffisante et dans des conditions appropriées. 	
<p>Objectif 3: Protéger les moyens de subsistance et renforcer la résistance aux chocs en appuyant la restauration des actifs des ménages et des communautés dans les zones marquées par la présence de réfugiés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pourcentage des zones touchées retrouvant une couverture végétale. ➤ Pourcentage des superficies ravinées (réduction de%). ➤ Proportion de personnes participant aux activités de restauration de l'environnement en regard de l'objectif. ➤ Pourcentage des dépenses des ménages affectées à la nourriture dans la population cible. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapports mensuels ou trimestriels des partenaires d'exécution. ➤ Rapports de situation mensuels du PAM. ➤ Rapports annuels d'évaluation. ➤ Rapports de suivi après livraison. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ La population locale participe activement à l'identification, la planification, l'exécution des activités de projet et à la conservation des actifs qui en découlent. ➤ Les catastrophes naturelles demeurent prévisibles et peuvent être gérées. ➤ Le nombre et la répartition des actifs créés sont tels qu'ils permettent de contenir les effets des catastrophes naturelles. 	

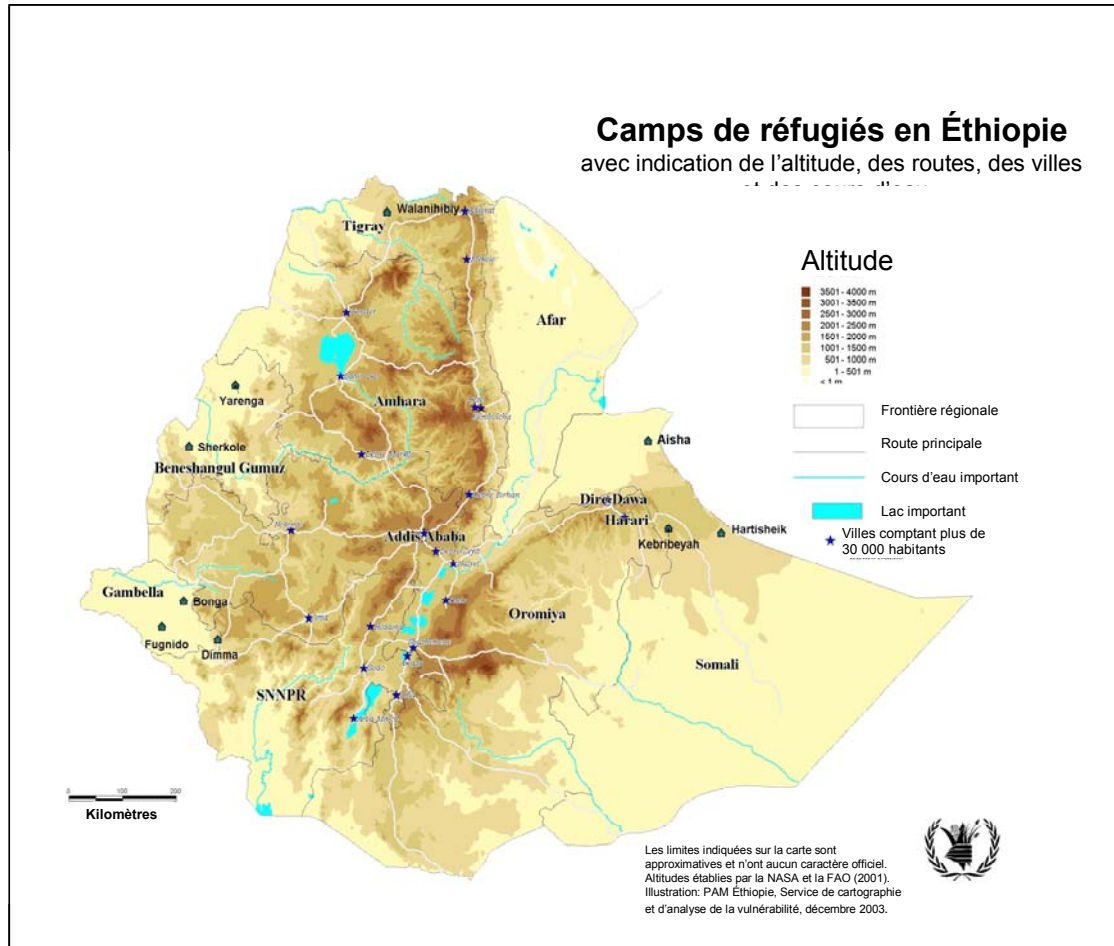


RESUMÉ DU CADRE LOGIQUE—IPSR ETHIOPIE 10127.1				
Hierarchie verticale des résultats	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Hypothèses	
<p>Résultat 3.1: Au moins 5 500 personnes exposées à l'insécurité alimentaire dans les communautés d'accueil et 1 400 réfugiés par an, dont 50 pour cent de femmes, participent à la création d'actifs pour la restauration de l'environnement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de personnes participant activement aux activités VCA et recevant des rations, ventilé par sexe. ➤ Nombre de comités pour l'environnement formés à la planification participative locale et aux questions techniques du MERET. ➤ Nombre de femmes siégeant dans les comités pour l'environnement. ➤ Pourcentage de femmes aux postes de responsabilité au sein des comités pour l'environnement. ➤ Nombre d'actifs matériels créés (nombre de barrages, hectares ravinés remis en végétation, nombre d'arbres plantés, nombre de personnes formées). ➤ Composition et valeur énergétique de la ration fournie, par personne et par jour. ➤ Quantité de vivres distribués en regard des objectifs. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapports mensuels des partenaires d'exécution. ➤ Rapports de situation du PAM. ➤ Rapports de suivi du PAM et des partenaires d'exécution. ➤ Listes de distribution des produits alimentaires des partenaires d'exécution. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les partenaires d'exécution locaux ont des ressources suffisantes pour investir dans les apports complémentaires pour la restauration de l'environnement. ➤ Les partenaires d'exécution locaux sont formés par le PAM à la planification participative locale et au MERET en 2005. ➤ Les autorités régionales appuient la planification participative locale. ➤ Les personnels des partenaires d'exécution respectent rigoureusement les modalités de distribution des produits alimentaires et les rations du PAM. ➤ Le PAM assure le bon fonctionnement de la filière d'approvisionnement. 	



ANNEXE IV

IPSR ÉTHIOPIE 10127.1



Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.



LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

ARRA	Administration éthiopienne chargée des réfugiés et des rapatriés
COMPAS	Système d'analyse, de traitement et de suivi du mouvement des produits
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IPSR	Intervention prolongée de secours et de redressement
MERET	Gestion des ressources de l'environnement pour permettre le passage à des moyens de subsistance plus durables
ONG	Organisation non gouvernementale
PLA	Points de livraison avancés
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
VCA	Vivres pour la production d'actifs

